**REPONSES AUX QUESTIONS**

**DAO N° RFPS 9164080 : Produits et services de communication**

1- Un consultant individuel peut-il postuler à cet appel d’offres ? ou est-ce que cela doit être une entreprise ?

Non, il s’agira de contrat institutionnel pas individuel. Cependant une entreprise/cabinet unipersonnel avec les documents cités dans l’appel d’offres est accepté.

2- Une entité étrangère peut-elle postuler à cet appel d’offres ? Une structure étrangère avec une filiale burkinabè en cours de création est-elle éligible à l'appel d'offres ?

OUI, cet appel d’appel d’offres est ouvert à tout le monde. Les structures étrangères peuvent aussi postuler.

3- Quelles pièces doit-on fournir en lieu et place d’une attestation de la CNSS, si l’institution n’existe pas dans le pays où la structure est établie ?

Pour les entreprises étrangères, une attestation d’affiliation à la structure équivalente à la CNSS ou tout autre document garantissant la sécurité sociale (assurance par exemple) du pays où l’entreprise est établie (hors du Burkina) est valable à la place de la CNSS.

4- Concernant le mode de dépôt, peut-on déposer le dossier par voie électronique, soit par email soit directement sur le site UNGM.

Le dépôt des dossiers se fait de préférence dans les urnes prévues à cet effet au bureau de l’UNICEF à Ouagadougou pour les structures basées au Burkina Faso. Pour celles qui sont basées en dehors du Burkina Faso ou qui pour une raison ne pourront pas faire le déplacement, le dépôt se fait uniquement à l’adresse email [BUF-Ouaga-Bids@unicef.org](mailto:BUF-Ouaga-Bids@unicef.org). Les dépôts sur UNGM ne sont pas acceptés. Merci de vous rappeler de la séparation des offres technique et financière pour les deux modes de soumission. Se référer aux indications du document d’appel d’offres pour plus de détails.

5- Serait-ce possible d’avoir l’ANNEXE C en format excel ou équivalent.

L’annexe C en en format Excel vous sera envoyé, mais veuillez retenir que seule l’offre signée fait foi.

6- Qu’incluez dans votre demande de prix pour le LOT 1 par «vidéo production», «vidéo post-production» ?

La production concerne la réalisation (tournage) d’une vidéo, et la post-production c’est le montage de cette vidéo. Généralement les tarifs journaliers peuvent varier en fonction de cela.

Pour les photos également, la production c’est la prise des photos, et la post-production c’est le traitement, le tri, l’insertion du crédit photos…